Mairie de Bouzigues

mairie.bouzigues@wanadoo.fr



Le Petit Echo BOUZIGAUD

N°199

JANVIER 2014

Je voulais vous dire…

BONNE ANNEE 2014 !

Bonne Année, aux 19 nouveaux petits bouts de chou qui ont vu le jour en 2013 dans les foyers Bouzigauds!

Parmi eux, Théo, Lino, Hugo, Andy, Mya, Malou, Valentino, Loutchia, Damien, Célian, Titouan, Louka et Mahé ont posé, avec leurs parents, pour la traditionnelle photo des nouveaux nés de l'année. 13 beaux bambins pour clôturer l'année 2013, c'est forcément un bon signe !

Je souhaite également la bienvenue à Gaspard, Gabriel, Alice, Mya, Léo et Sandro qui n'ont pas pu être présents ce jour-là et je leur adresse, ainsi qu'à leur famille, tous mes vœux de bonheur dans notre village.

Bonne Année à tous les Bouzigauds ! Pour chacun de vous, je fais le vœu que vous soyez très heureux dans votre vie, dans votre famille et surtout que vous soyez en très bonne santé. Je vous dédie cette phrase de John Lennon :

« Quand j'étais petit, ma mère m'a dit que le bonheur était la clé de la vie.

A l'école, quand on m'a demandé d'écrire ce que je voulais être plus tard, j'ai répondu : HEUREUX !

Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question !

Je leur ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie … »

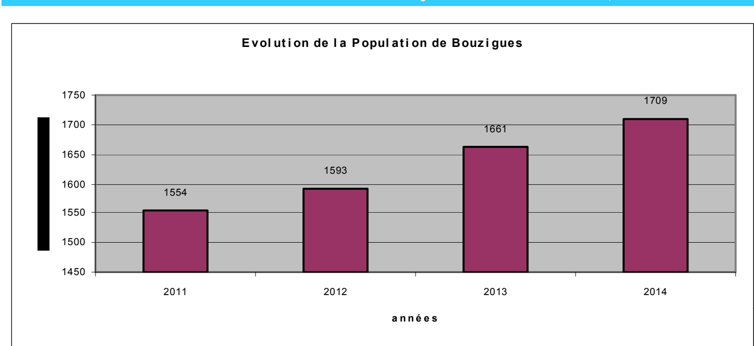
Soyez heureux ! Meilleurs Vœux pour 2014

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

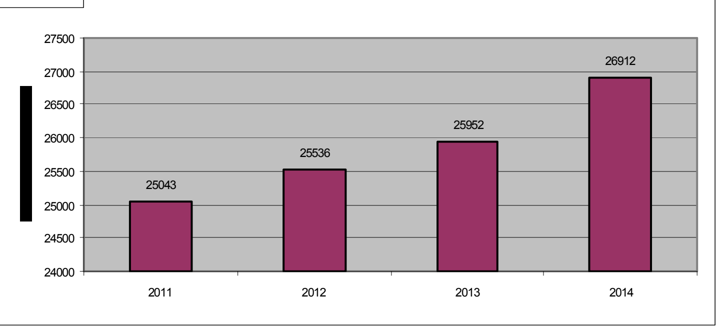
À ce jour aucun article des élus de l'opposition ne nous a été transmis

ACTUALITE

RECENSEMENT 2013 : AU 1ER JANVIER 2014, NOUS SOMMES 1709 BOUZIGAUDS



L'INSEE vient de nous faire parvenir les chiffres des populations légales pour l'année 2014. Voici 2 graphiques qui vous présentent l'évolution de la population de Bouzigues pour la période 2011-2014 ainsi que l'évolution de la population totale de la CCNBT pour la même période.



Une variation de +9,97% pour la population de Bouzigues et de +7,46% pour la population totale de la Communauté de Communes Nord Bassin de Thau.

Le recensement permet de connaître la diversité et l'évolution de la population en France. Les statistiques fournies par l'Insee donnent des informations sur les habitants, leur mode de transport, leurs professions…

A 16 ANS : C'EST LE RECENSEMENT MILITAIRE !



Depuis le 1er janvier 1999, tous les français âgés de 16 ans (garçons et filles), doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Le mineur ou son représentant légal, doit venir en Mairie muni du livret de famille et de sa carte d'identité.

Il lui sera remis une attestation de recensement qu'il faudra conserver précieusement. Ce document est nécessaire lors de l'inscription à un examen (baccalauréat, concours, permis de conduire…) et facilitera l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Après cette première étape, suivra une convocation à la journée Défense et Citoyenneté (obligatoire) qui sera l'occasion de découvrir la communauté militaire afin d'en connaître les débouchés.

Un nouveau certificat sera alors délivré ayant la même importance que le précédent.

LA CARTE D'IDENTITÉ , MAINTENANT C'EST POUR 15ANS !

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives, la durée de validité de la carte d'identité (sécurisée) passe à 15 ans au lieu de 10.

Cette mesure est valable pour :

- les cartes d'identité **délivrées à partir du 1er janvier 2014**
- Les cartes encore valides **au 1er janvier 2014 (délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013)** seront automatiquement prolongées sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité des **personnes mineures** (-18ans) restent **valables 10 ans.**



- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr

Renseignements en Mairie et sur www.interieur.gouv.fr

ELECTIONS 2014

ELECTIONS MUNICIPALES,LES 23 ET 30 MARS— ELECTIONS EUROPÉENNES LE 25 MAI

2014 est une année électorale. En effet, les électeurs seront appelés plusieurs fois aux urnes.

Les dimanches 23 et 30 mars pour élire les conseillers municipaux et le dimanche 25 mai pour élire les députés européens.

Pour pouvoir voter lors de ces élections, il faut, obligatoirement :

- Avoir 18 ans,
- Être Français ou ressortissant de l'Union Européenne
- Etre inscrit sur les listes électorales de la commune.
- Pour les ressortissants Européens : être inscrit sur les listes complémentaires de la commune de résidence.
- Avoir une pièce d'identité

Si vous n'êtes pas disponible lors du ou des scrutins, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration peut être établie directement au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Vous pouvez également télécharger et remplir le formulaire de demande de vote par procuration sur le site service-public.fr. Il vous faudra ensuite le déposer à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal qui le fera parvenir à la Mairie par voie postale.

N'attendez pas le dernier moment pour faire votre procuration, car il faut tenir compte du délai d'acheminement du courrier.

ELECTIONS MUNICIPALES : MODE D'EMPLOI (SOURCE AMF)

Conformément aux nouvelles règles établies par la loi du 17 mai 2013, le mode de scrutin dans les communes de 1 000 à 3 499 habitants change.

- Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire, comme aux dernières élections de 2008, mais au scrutin de **liste bloquée**.
- C'est-à-dire que **le panachage** (ajouter ou retirer un nom) **est interdit**.
- **Vous ne pouvez pas modifier la liste** pour laquelle vous votez. **Aucune rature n'est autorisée**. Si vous le faites, **le bulletin sera nul.**
- Vous **élirez** également un ou plusieurs **conseillers communautaires.**
- Le bulletin de vote comportera la **liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection communautaire.**
- Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.
- Lors des élections de mars 2014, vous devrez **présenter OBLIGATOIREMENT** **une pièce d'identité** pour pouvoir voter et ce même dans les communes de **moins de 3500 habitants.**

Renseignement en Mairie :
04.67.78.30.12

et sur service-public.fr

CONSEIL MUNICIPAL

RELEVÉ DES DÉCISIONS—SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2013

Le relevé des décisions est un résumé du procès verbal du conseil municipal. La version intégrale du procès verbal est affichée à l'extérieur de la Mairie et disponible sur le site www.bouzigues.fr, rubrique Vie Municipale/Conseil Municipal/ compte rendu des Conseils Municipaux.

*****

Présents : Danielle ARCHIMBEAU, Jean-Claude ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Boris BAQUE, Sylvain BLANQUET, Patricia BRUNEL, Jean-Christophe CABROL, Joël COUDERC, Magali DESPLATS, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT.

Absents excusés : Marc BLANQUET, Jean-Marie RICARD

Procurations : Marc BLANQUET à Olivier ARCHIMBEAU, Jean-Marie RICARD à Jean-Christophe CABROL

Secrétaire de Séance : Stéphanie VALAT, élue à l'unanimité.

Approbation du procès verbal du Conseil municipal du 12 novembre 2013 :

Rapporteur : Mme le Maire.

Vote au scrutin public : **8 Pour** (D. Archimbeau, O. Archimbeau, M. Blanquet, S. Blanquet, M. Paqueriaud, J-C Pézerat, E. Rosay, Stéphanie Valat) et **7 Contre** (J-C Archimbeau, B. Baqué, J. Couderc, Patricia Brunel, J-C Cabrol, M. Desplats, J-M Ricard)

1– ALSH Préados : Convention de partenariat 2014 avec le Yacht Club de Bouzigues :

Rapporteur : Mme le Maire : En 2012, la commune a mis en place une nouvelle action au sein du contrat enfance jeunesse signé avec la CAF intitulée : ALSH Préados. Il s'agit de proposer des activités sportives ou de loisirs aux 10-13 ans. Pour la 3ème année consécutive, un séjour ski est organisé à St Pierre de Chartreuse pour 12 enfants, du 1er au 7 mars 2014. Il convient de renouveler la convention avec le Yacht Club de Bouzigues pour 2014 et bénéficier des prestations d'encadrement et d'animations. L'intervenant ayant encadré les 2 séjours précédents.

Vote au scrutin public : **Pour à l'unanimité**.

2– Offre de concours du Conseil Général relative à l'aménagement du giratoire sur la RD 613 à l'entrée Ouest de la commune:

Rapporteur : Mme le Maire : dans le cadre du programme de mise en sécurité de la RD 613, le Département a engagé la création d'un giratoire d'accès au secteur Ouest de la commune et la réalisation d'aménagements jusqu'au giratoire. Ce projet intègre des aménagements spécifiques, notamment en matière de circulation piétonne, de stationnement et d'éclairage public. Au titre des avantages que représentent pour elle de tels équipements, la commune a décidé d'offrir son concours financier au département, maître d'ouvrage.

La répartition financière de l'opération s'établie comme suite :

- Montant total HT : 1 893 870,00€
- Participation Commune HT : 39 305,80€

Vote au scrutin public : Pour à l'unanimité.

3– Convention d'entretien avec le Conseil Général : RD 613– Giratoire Ouest d'accès au village:

Rapporteur : Mme le Maire : A la suite des travaux d'aménagement du giratoire Ouest, il convient de déterminer les obligations mises à la charge de la commune en matière d'entretien des dépendances de la chaussée. La convention prévoit que la commune assume l'entretien : des plantations et des espaces verts, du mobilier urbain, de la signalisation verticale (autre que départementale), les deux voies communales (Av. Louis Tudesq et Ch. de Cambellies), du réseau d'éclairage public y compris les consommations. Sa durée est de 30 ans renouvelable par tacite reconduction.

Vote au scrutin public : Pour à l'unanimité

4– Indemnité de conseil et de confection de budget allouée au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur des communes:

Rapporteur : Mme le Maire : conformément à l'article 3 de l'arrêté du 16 décembre 1983, il convient de délibérer afin de verser l'indemnité de conseil et de conception du budget 2013 à Mme Nathalie CABROL qui a pris ses fonctions le 1er juillet 2013.

Pour information, l'indemnité annuelle 2012 s'élevait à 533,51€.

Vote au scrutin public : Pour à l'unanimité

5– Régime Indemnitaire du personnel communal :

Rapporteur : Mme le Maire : le régime indemnitaire des agents correspond aux rémunérations accessoires du personnel des filières représentées dans la collectivité. Il est établi au profit des agents stagiaires ou titulaires, dans la limite des taux annuels maximum appliqués à l'effectif réel. Il convient de délibérer afin de fixer les crédits nécessaires en fonction de la mise à jour du tableau des effectifs et ce à compter du 1er janvier 2014. Il s'agit de voter une enveloppe globale.

Vote au scrutin public : Pour à l'unanimité

6– Cession gratuite de terrains cadatrés section AI 156, AI 158, AI 160 et AI 162.

Rapporteur : Olivier Archimbeau : dans le cadre de la régularisation de l'alignement du chemin du clap, M. Jean-Pierre Raynaud souhaite céder gratuitement à la commune les parcelles cadastrées ci-dessus pour une superficie de 68m². Il convient d'accepter la cession gratuite et d'autoriser Mme le maire à signer les actes relatifs à celle-ci.

Vote au scrutin public : Pour à l'unanimité.

7– Décision modificative n° 1.

Rapporteur : Mme le Maire : il convient de réaffecter les frais d'étude relatifs à des travaux d'investissements aux imputations comptables d'investissement correspondant à la nature de ceux-ci.

Vote au scrutin public : Pour à l'unanimité

SORTIES & RENDEZ-VOUS

CITY STADE : RÉUNION D'INFORMATION POUR LES ADOS



Dans les prochaines semaines, le City Stade va sortir de terre.

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes organisent une réunion pour leurs camarades ados, le Mardi 14 janvier à 18h, dans la salle des mariages de la Mairie.

A cette occasion, le représentant de la société SAE Tennis d'Aquitaine, présentera les différentes activités proposées sur l'air Multisport et les animations possibles.

Renseignements en mairie 04.67.78.30.12

BIBLIOTHÈQUE: THÉÂTRE À TARIF RÉDUIT ET ATELIER « MÉMOIRE DU VILLAGE »

Si vous avez envie d'aller au théâtre à moindre coût, n'hésitez plus ! La bibliothèque de Bouzigues vous propose une sélection de spectacles de très grande qualité présentés par le Théâtre Molière de Sète, à tarif réduit : 12€ la place.

Voici la programmation de janvier :

- **« Anna », le 22 janvier.** Comédie Musicale pop de Serge Gainsbourg et Pierre Koralnik, tirée d'un téléfilm de 1967 et portée à la scène par Emmanuel Daumas, **avec Cécile de France**.

- **Cabaret New Burlesque, le 31 janvier**. Un cabaret sexy et déjanté…revu et corrigé avec beaucoup d'humour par le vidéaste Pierrick Sorin.

- **Bestiaire d'amour, le 11 février**. Avec Isabella Rossellini. L'actrice révèle sa passion cachée: la vie secrète des bêtes, leurs amours singulières, leurs manies étranges, leurs sexualités débridées… Vidéo, déguisements et humour décapant sont au rendez-vous !

L'atelier « Mémoire de notre Village » continue, tous les jeudis à 16h. Ces rencontres amicales permettent d'enregistrer la mémoire et les souvenirs de nos anciens sur notre village. Les bénévoles de la bibliothèque remercient toutes les personnes qui participent et qui leur confient leurs archives et leurs documents anciens.

Et toujours, prêts de livres et de DVD !

TOURNOI DE JUDO « TI'KIM »

Pour la 4ème année consécutive, la section Judo du Foyer Rural, organise le tournoi de judo inter club ***Ti Kim*** le samedi 25 janvier prochain.

La compétition débutera à 13h30, à l'Espace Fringadelle. Sept clubs participeront: Bouzigues, Montbazin, Poussan, Sète, Lavérune, Clermont-l'Hérault et Saint-Paul-et-Valmalle . Les judokas âgés entre 4 et 14 ans combattront entre eux pour décrocher chacun une médaille !

Le Foyer Rural fait appel aux bonnes volontés de tous ceux qui voudront bien apporter leur aide soit pour la mise en place de la salle, soit pour tenir un point buvette ou préparer quelques pâtisseries, voire même devenir le temps d'une après-midi, commissaire sportif (tenue des feuilles de compétition et du chrono). L'après-midi se terminera par la remise des récompenses et par un verre de l'amitié avec les bénévoles et les parents.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Isabelle PAQUE au 06.81.53.57.73.



LOTOS, GALETTES, RÉGATE, ETC…

Côté animation, le mois de Janvier ne sera pas en reste !

Tour à tour, les associations du village vont se retrouver autour de la galette des rois. Ce sera le cas pour les Associations Nautiques, le samedi 11 janvier à partir de 16h, à la Maison des Gens de l'étang et pour le Club des Aînés qui organise le repas de l'Epiphanie, le samedi 18 janvier à partir de 12h, à l'Espace Fringadelle.

Quant aux amateurs de lotos, les Pompiers de Bouzigues et le Syndicat de Chasse leur donnent rendez-vous les dimanches 19 et 26 janvier, à 17h30, à l'Espace Fringadelle pour tenter, de nouveau, leur chance !



Enfin, le Yacht Club organisera sa première régate de l'année 2014, le Challenge de Thau, Dimanche 12 janvier.

ASSOCIATIONS

LE TRICOT BOUZIGAUD : GÉNÉROSITÉ ET CONVIVIALITÉ

Le Tricot Bouzigaud vous souhaite une grande et bonne année 2014, avec du bonheur partout, avec du soleil et des rires d'enfants, avec vos familles et tous ceux qui vous sont chers !

Un grand merci à tous pour vos dons de laine. Grâce à vous, tout au long de l'année 2013, nous avons pu remettre aux diverses associations caritatives de la région : 7 bonnets et 2 bandeaux, 24 écharpes, 13 paires de chaussons, 9 doudous, 29 pulls et/ou gilets d'enfants, 19 couvertures « adultes », 5 couvertures « enfants » et 3 capes chauffe-épaules.

Nous espérons, avec votre aide, faire encore mieux l'année prochaine!

N'hésitez pas à venir nous rejoindre le mercredi après-midi à la salle Georges Brel. Nous serons heureuses de vous accueillir et de partager avec vous un moment agréable. Les tricoteuses débutantes en quête d'aide ou de conseils sont également les bienvenues!

ENTREPRISES

A chaque édition, le Petit Echo rappelle les coordonnées de 3 entreprises ou services installés sur la commune. Vous retrouvez également ses informations sur le site internet : www.bouzigues.fr, rubrique Economie et Tourisme. Afin de tenir ce répertoire à jour, nous invitons les entreprises qui le souhaitent à nous transmettre leurs coordonnées et un résumé de leur activité. Elles figureront ainsi **gratuitement** sur le site et dans nos futures éditions. Renseignements en Mairie : 04.67.78.30.12

COIFFEUSE À DOMICILE :

Emilie Deschler, coiffeuse à domicile, se met à votre disposition pour venir vous coiffer chez vous.

Sur rendez-vous au 06.19.12.34.24

GARAGE STATION SERVICE THAU CARBUR

Réparations et entretien de véhicules toutes marques, pneumatiques et gaz. Ouvert tous les jours, sauf le dimanche après-midi.

RD 613 – 04.67.78.34.00

CHAMBRES D'HÔTES LE PATIO

27, rue de la République

04.99.02.49.33 ou 06.71.63.81.84

www.locations-bouzigues.com

ECHO GESTE

OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN !

Jusqu'au 31 janvier 2014, déposez votre sapin en déchetterie ou sur la plateforme de compostage du centre de tri OÏKOS, à Villeveyrac, pour lui donner une nouvelle vie et repartez avec un sac de compost !

Broyé avec d'autres déchets verts, votre sapin sera transformé en terreau naturel d'excellente qualité, idéal pour enrichir la terre du jardin ou les plantes de balcon.

Seuls sont acceptés les sapins naturels (non floqués), défaits de leur décorations, avec ou sans racines.

Le retrait des sacs de compost se fera sur la plateforme de compostage (centre de tri OIKOS à Villeveyrac) du 6 janvier au 28 février 2014.

Renseignements : CCNBT
04.67.78.55.96



FÊTES DE FIN D'ANNEE A BOUZIGUES



Mairie de Bouzigues

1 Rue du Port
34140 BOUZIGUES

Téléphone : 04 67 78 30 12
Télécopie : 04 67 78 32 10
mairie.bouzigues@wanadoo.fr
info.bouzigues@orange.fr

Horaires d'Ouverture
Lundi, Mercredi, Vendredi
9h00-12h 00 / 14h00-17h30
Mardi et Jeudi
9h00-12h00 / 15h00-18h00

Gendarmerie
04.67.43.80.11

Conciliateur de Justice
Mairie de Mèze
04.67.18.30.50

SDEI 0 810 .363.363
N° Vert 0 800 801 083

EDF/GDF
0 810 33 30 34

Espace Santé 18 bis
34140 BOUZIGUES

Docteur Alain COLMAS
04.67.78.78.18

Docteur Arnaud COURANT
04.67.78.78.17

Dentiste : D. HUGOT
04.67.51.35.85

Kinés: W. ALLEGRE / E.LONA
04.67.78.39.49

Ostéopathe: W. ALLEGRE (adultes, enfants, urgences) :
04.67.78.39.49

Pédicure /Podologue: C.CHATARD
04.67.53.51.24

Orthophoniste: S. MOUYON
04.67.74.26.03

Infirmiers:

- **P. ERRERE/ O. BALDEYRON**
06.87.82.21.43

- **S. GARZONIO-HERRERA**
06.23.87.31.10

Pharmacie ROSAY
04.67.78.33.63

Pharmacie de Garde 32.37

Centre de Dialyse
Avenue Alfred Bouat 04.67.18.98.27

Sapeurs Pompiers le 18 ou 112 (par mobile)

Urgences le 15

Ecole F.BAQUE-A.ROUQUETTE
04.67.78.31.16

Collège LOUPIAN
04.99.57.20.80

Hérault Transports
04.34.88.89.99

ALAE-ALSH Le Naissain
04.67.78.42.34

Crèche Les Bouzi-Loupiots
04.67.18.91.62

Correspondant Midi Libre :
F. COSTILHES : 06.86.00.47.41

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS DE JANVIER

11.01:	Galette des Rois des Associations Nautiques, 16h00, Maison des Gens de l'Etang.
12.01:	Régate : Challenge de Thau, organisé par le Yacht Club de Bouzigues, sur l'étang.
14.01:	Réunion d'information pour les « Ados » sur la construction du City Stade, organisée par le CMJ, à 18h, Salle des Mariages, en Mairie (entrée côté jardin).
18.01 :	Repas de l'Epiphanie, organisé par le Club des Aînés, à partir de 12h, à l'Espace Fringadelle.(réservé aux adhérents)
19.01:	Loto des Pompiers, à 17h30, à l'Espace Fringadelle.
25.01:	4ème Tournoi de Judo « Ti'Kim », à partir de 13h30, Espace Fringadelle.
26.01:	Loto des Chasseurs, 17h30, à l'Espace Fringadelle.

MOIS DE FEVRIER

01.02:	Soirée Crêpes, organisée par la Boule de Bouzigues, à partir de 18h, à l'Espace Fringadelle. (réservé aux adhérents)
02.02:	Loto de la Pétanque, organisé par la Boule de Bouzigues, à 17h30, à l'Espace Fringadelle.



BONNE ANNEE 2014

BONNE ANNEE 2014

